

Rencontre du comité du bon voisinage
Le 28 août 2012 de 19 h à 20 h 30
5757, avenue Decelles, 2e étage, salle 216

COMPTE RENDU

| MEMBRES DU COMITÉ PRÉSENTS | |
|---|--|
| Serge Gaudet | Citoyen |
| Christian Lalonde | Citoyen |
| Claudine Lalonde | Citoyenne |
| Anne-Marie Granger | Citoyenne |
| Olivier Gendreau | Citoyen |
| M. et Mme Gelber | Citoyen(ne)s |
| Myriam Achtouch | Citoyenne |
| Michel Therrien | Adjoint au directeur d'arrondissement/ Chef de division aux Communications et Relations publiques Arrondissement CDN-NDG |
| Marie-Chantale Gaba | Agent de police, sécurité routière, poste de quartier 26 ouest, SPVM |
| Jacqueline Mallet | Directrice, Manoir Ronald McDonald |
| Roger Jacob | Directeur, <i>Grandir en santé</i> |
| Martin Massé | Directeur-adjoint, <i>Grandir en santé</i> |
| André Bernard | Directeur de projet, SNC-Lavalin Construction |
| Diane Rivard | Directrice, Communications de projets, SNC-Lavalin Construction |
| Louise Boisvert | Ajointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ |
| Véronique Simoneau | Conseillère en communications, CHUSJ |
| INVITÉS | |
| André Aylwin | Bureau du Directeur exécutif |
| Martin Viau | Directeur, Coordination des communications, Bureau du Directeur exécutif |
| Kevin Bilodeau | Coordonnateur, Communications de projets, SNC-Lavalin Construction |
| Stéphanie Gendron | Gestionnaire et responsable liaison CHUSJ, SNC-Lavalin Construction |
| Des citoyens du quartier, autres que ceux membres du <i>Comité de bon voisinage</i> , étaient présents. | |

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHU Sainte-Justine

2. Suivi du comité de bon voisinage du 13 juin

- *Circulation et sécurité dans le quartier*

Michel Therrien, adjoint au directeur, arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

- *Agrandissement du CHUSJ*
André Bernard, directeur de projet, SNC-Lavalin Construction

3. Agrandissement du CHUSJ : principaux enjeux de l'été et mesures correctrices, travaux récents, en cours et à venir, et mesures de mitigation

André Bernard, directeur de projet, SNC-Lavalin

4. Travaux divers en cours et à venir à Sainte-Justine - Impacts pour les voisins

Martin Massé, directeur adjoint du projet de modernisation *Grandir en santé*

5. Période de questions

6. Mot de la fin

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHU Sainte-Justine

Les documents qui ont été présentés sont disponibles au www.chu-sainte-justine.org/modernisation, dans la section « Information à nos voisins ».

1. MOT DE BIENVENUE

Présentation des membres corporatifs et des membres (citoyens) du comité.

2. SUIVI DU COMITÉ DU BON VOISINAGE DU 13 JUIN

Circulation

L'arrondissement proposera de nouvelles mesures de circulation aux abords du CHU Sainte-Justine, principalement sur la rue Hudson, et ce, en prévision de la période hivernale et du déneigement. L'arrondissement se doit d'étudier la circulation du quartier dans son ensemble, afin de pouvoir instaurer des mesures adéquates. Les ajustements seront communiqués lors du prochain comité le 2 octobre et les nouvelles mesures entreront en vigueur vers la mi-octobre.

L'arrondissement est conscient des impacts du projet d'agrandissement sur le voisinage et souligne le bon travail du CHU Sainte-Justine, qui se soucie du voisinage, l'informe et répond aux demandes des citoyens de manière assidue.

Travaux

Des changements ont été mis en place à la demande des citoyens depuis le dernier comité, notamment les heures de début et de fin des travaux bruyants, qui sont maintenant de 8 h à 18 h 30. Les dynamitages sont cédulés aux deux heures à partir de 8 h 30 pour se terminer à 18 h 30. À noter toutefois que les heures normales de travail sont de 7 h à 19 h. Il peut y avoir des camions qui arrivent au chantier ou des travailleurs qui préparent le chantier pour les travaux, mais pas d'excavation ou de dynamitage avant 8 h.

Depuis le début juillet, le micro-dynamitage a commencé et nous sommes conscients que le dynamitage combiné aux marteaux hydrauliques occasionne des désagréments, principalement dus aux vibrations.

Avancement des travaux

Selon la courbe d'avancement actuelle des travaux, l'excavation de roc progresse plus rapidement que prévu. Les résidents avaient demandé à ce que les travaux soient accélérés pour en réduire la durée et c'est ce que nous avons fait. Si la tendance se maintient, nous devrions être en mesure de finir l'excavation avant Noël (plutôt qu'à la fin janvier 2013). Quand l'excavation sera terminée, ce sera beaucoup moins bruyant pour les voisins.

Roches et bris de fenêtres

Nous sommes désolés que des roches soient tombées sur les balcons et dans les fenêtres de certains locataires du 3250-3270 Ellendale. Un filet protecteur a été installé et les bris de fenêtres ont été rapidement réparés par SNC-Lavalin. Ces fragments de roches ont été projetés suite à une utilisation inadéquate d'un marteau-piqueur. La méthode de travail a été corrigée sans délai.

3. AGRANDISSEMENT DU CHUSJ : PRINCIPAUX ENJEUX ET MESURES CORRECTRICES, TRAVAUX RÉCENTS, EN COURS ET À VENIR, ET MESURES DE MITIGATION

Micro-dynamitage

Nous sommes conscients du fait que le micro-dynamitage occasionne beaucoup de inquiétudes, mais tenons à vous assurer que celui-ci est sans danger pour les personnes et les bâtiments. Le seuil maximal accepté par la Ville de Montréal est de 20 mm/sec de vibration, mais la moyenne des seuils mesurés en ce moment est de 10 à 12 mm/sec. Le seuil mesuré sur les bâtiments du CHU Sainte-Justine est de 2 à 3 mm/sec. L'humain est quant à lui sensible à un seuil de 0,5 mm/sec. Malgré le bruit et les vibrations qui sont dérangeantes, il n'y a pas de danger. L'horaire de dynamitage est aux deux heures, à 8 h 30, 10 h 30, 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30 et 18 h 30.

Le niveau actuel le plus bas du chantier correspond au niveau le plus bas qui sera excavé (nous ne creuserons pas plus bas que ça). Le coffrage et le coulage de béton devraient débuter à la mi-septembre, en commençant par le côté Ouest du chantier (près du 5757 Decelles). Des grues à tour (4) devront être installées, dont une à la mi-septembre. L'érection de la grue engendrera beaucoup moins de bruit que l'excavation.

Les roulottes de chantier actuellement installées près de l'entrée du chantier sur Ellendale seront déplacées cette semaine. L'excavation de cette partie débutera sous peu. Des mesures de protection seront prises pour protéger les résidents et l'immeuble adjacent (3250 Ellendale).

Poussière et propreté des rues

L'arrosage du chantier a été intensifié afin de diminuer la propagation de la poussière. Aussi, depuis que les camions passent par le bassin de lavage des roues avant de sortir du chantier, il y a moins de saleté sur les rues. On a constaté une nette amélioration de l'état de propreté de la rue Ellendale.

Camions

Certains camions ne mettent pas leur bâche avant de quitter le chantier, malgré le fait que nous

le leur demandons et faisons des rappels constants. Lors du transport de la terre, il est obligatoire pour les camionneurs de mettre leur bâche. Toutefois, lors du transport de roc, la bâche n'est pas obligatoire. SNC-Lavalin redoublera quand même d'efforts pour tenter d'obliger les camionneurs à mettre leur bâche avant de sortir du chantier.

Protection des résidants (filet ou autres moyens de protection)

Des citoyens nous disent que le filet protecteur installé est inadéquat et qu'il ne protège en rien les locataires ou les bâtiments, et que des roches continuent de tomber sur leur balcon. Ils sont inquiets, particulièrement quant à la sécurité des résidants. SNC s'engage à mettre en place des mesures correctrices pour corriger la situation et éviter que cela ne se reproduise.

4. TRAVAUX DIVERS EN COURS ET À VENIR À SAINTE-JUSTINE – impacts pour les voisins

Les travaux de réhabilitation parasismique se poursuivent et les échafaudages seront enlevés prochainement sur un des deux blocs (bloc 3). Les travaux sur l'autre bloc (bloc 5) se poursuivent et devraient se terminer au début octobre.

Les autres travaux effectués au CHU Sainte-Justine sont tous des travaux intérieurs et ne devraient pas avoir d'impact sur le voisinage.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Circulation

Des résidants de la rue Soissons sont mécontents de la nouvelle signalisation sur Hudson et demandent à ce que des changements soient faits. L'arrondissement s'engage à présenter une nouvelle proposition à la prochaine rencontre du Comité de bon voisinage du 2 octobre prochain.

Chantiers routiers

Une résidante mentionne les nombreux travaux routiers dans le quartier, non pas seulement aux abords du CHU Sainte-Justine. Elle mentionne les nombreux détours qui irritent encore davantage les résidants déjà incommodés par les travaux du CHUSJ. L'arrondissement dit en être conscient et tente d'assurer la meilleure coordination possible, considérant le fait que ces travaux sont parfois prévus de longue date et toujours essentiels (aqueduc, travaux électriques, Gaz métro, etc.).

Route de camionnage

Les camionneurs ne semblent pas toujours emprunter la route de camionnage établie : ils circulent souvent sur la rue Ellendale jusqu'à Côte-des-Neiges ou tournent sur Decelles vers Côte-Ste-Catherine (plutôt que vers Van Horne). Le SPVM pourrait faire du monitoring et donner des contraventions aux camionneurs fautifs. De plus, SNC-Lavalin fera un rappel des consignes aux camionneurs. Une résidante demande à ce que la route de camionnage soit modifiée, mais cela est malheureusement impossible.

Suggestions des résidants

L'arrondissement prend en note les idées et commentaires, et les prendra en considération :

- Que l'interdiction de tourner à gauche sur la rue Hudson, à partir de la rue Soissons, ne soit valide qu'entre 8 h et 16 h (pour faciliter la circulation des résidants en dehors des heures

- d'achalandage du stationnement des visiteurs du CHUSJ)
- Consulter les résidents des rues Soissons, Hudson et McShane avant de modifier la circulation sur ces rues
 - Apporter des modifications à la signalisation ou au stationnement sur rue de la rue McShane afin de rendre la circulation plus fluide et d'éviter que les camions stationnement en double.

Désagréments de la construction

Bruit

Les voisins présents, surtout les résidents des immeubles 3250-3270 Ellendale, font valoir que le bruit continu des marteaux et le dynamitage sont une très grande nuisance à leur qualité de vie. Le niveau d'exaspération et de frustration des résidents est palpable et clairement manifesté.

Le propriétaire des immeubles situés au 3250-3270 Ellendale demande à ce qu'un mur acoustique soit construit et installé pour mieux protéger ses locataires. SNC-Lavalin s'engage à étudier cette possibilité mais mentionne l'enjeu du vent, dont il faudra tenir compte.

Un résident souligne les efforts du CHU Sainte-Justine, notamment en ce qui a trait aux travaux bruyants qui débutent maintenant après 8 h.

Casque protecteur (anti-bruit)

Un citoyen demande à recevoir un « dispositif personnel pour bloquer le bruit » (bouchons, oreillettes ou casque) tel qu'annoncé à la rencontre du comité du 13 juin. SNC-Lavalin explique qu'une distribution avait été amorcée mais que les résidents avaient refusé les dispositifs. Les casques seront donc disponibles et pourront être récupérés au Bureau d'information dès le jeudi 30 août.

Poussière et propreté des rues

Certains voisins affirment que la poussière est dérangeante malgré le nettoyage des rues. Un citoyen demande à ce qu'un arrosage intensif soit effectué en fin de journée et le vendredi à la fin du chantier, afin de s'assurer que les rues soient le plus propre possible le soir et les fins de semaine. SNC-Lavalin s'engage à instaurer cette mesure.

Des citoyens mentionnent les saletés et mégots qui traînent le long du muret bordant le stationnement n° 6 (visiteurs), le long de la rue McShane. Des travailleurs de la construction et des employés du CHUSJ s'y assoient à tous les jours pour fumer ou manger, et laissent traîner leurs déchets. L'arrondissement et le CHUSJ s'engagent à rectifier la situation.

Lieu de répit

Le lieu de répit proposé est le « Centre des aînés Côte-des-Neiges ». Une résidente affirme que les chaises y sont inconfortables et que le lieu est peu propice au repos. L'arrondissement s'engage à aller visiter le Centre et à y faire des modifications s'il y a lieu. On demande à être plus sensible et à avoir plus de considération envers les personnes âgées et vulnérables qui restent chez eux toute la journée.

Compensation ou nettoyage

Une résidente demande si le nettoyage des fenêtres et des appareils de climatisation est prévu pour les résidents des immeubles 3250-3270 Ellendale.

Le CHU Sainte-Justine confirme qu'il n'y aura pas de compensation pour les résidents du quartier incommodés par la construction, sauf en cas de bris ou de dommages.

Autre

Des résidents affirment que des camions circulent sur Ellendale tôt le matin, vers 5 h 30 – 6 h 30, les empêchant de dormir. Les camions de notre chantier arrivent par Côte-Ste-Catherine et non pas par Ellendale. Il n'y a donc pas de camions de SNC-Lavalin tôt le matin sur Ellendale.

6. MOT DE LA FIN

Nous sommes actuellement dans la phase la plus bruyante des travaux et la prochaine phase des travaux sera moins bruyante. Nous sommes conscients du fait que cela cause de nombreux désagréments au voisinage. Nos employés, les patients et les visiteurs de l'hôpital vivent eux aussi les inconvénients du bruit et des vibrations.

Les casques protecteurs seront disponibles et pourront être récupérés au Bureau d'information dès le jeudi 30 août. Rappel des heures d'ouverture du bureau d'information.

En finissant, nous rappelons qu'il y a un numéro de boîte vocale où les voisins peuvent laisser leurs commentaires et leurs questions. Ces appels sont retournés dans les 24 heures.

La prochaine rencontre du comité de bon voisinage aura lieu le 2 octobre prochain.

On remercie tous les participants de leur présence.